

Séjour 2027

Au Club Les Jardins de l'Atlantique en Vendée

Du 23 au 29 Mai 2027



LES JARDINS DE L'ATLANTIQUE, VOTRE CLUB 3 ÉTOILES ENTRE PINS ET OCÉAN

Le club de vacances **Les Jardins de l'Atlantique** domine l'océan tel un vaisseau amiral. Dans une pinède ombragée, notre club de **vacances en Vendée** mêle habilement atmosphère familiale, ambiance iodée et rituels bien-être. Ici, près des **plages de sable fin**, en été comme en hiver, on explore, on découvre, on s'émerveille !

À quelques pas de l'Océan, situé à Port Bourgenay à proximité des Sables d'Olonne, la route des Salines, la Rochelle, les Iles de Ré et de Noirmoutier et du Marais Poitevin, les Jardins de l'Atlantique seront le départ idéal pour découvrir cette superbe région et pour profiter des prestations qu'offre cet hôtel de grande catégorie.

Avec **Vacances Bleues**, profitez pleinement de vos vacances dans l'un des meilleurs hôtels de **Talmont-Saint-Hilaire** avec un hébergement confortable et des services complets : équipements ludiques et sportifs, équipes d'animations, **chambres rénovées**... Les Jardins de l'Atlantique est le club idéal de vos **vacances en Vendée**.

VOTRE PROGRAMME

Dimanche 23 mai ►

Heure de départ à préciser, nous ferons un arrêt sur une aire d'autoroute pour **un déjeuner libre**. Nous sommes attendus au club vers 17 heures.

Lundi 24 mai ►

Matin : Rencontre avec un ostréiculteur et **dégustation d'huîtres de Vendée**

En bus, traversez l'ancien havre du Payré, longez marais à poissons et marais salants pour accéder au lieu-dit « **la Guittière** » qui constitue une des plus petites zones ostréicoles de France, et où sont installés environ 15 ostréiculteurs. Vous serez accueillis par un ostréiculteur qui vous commentera et vous expliquera son métier, les différentes étapes de la croissance de l'huître, de sa naissance à son arrivée dans votre assiette. Puis vous dégusterez, autour d'une table conviviale, **les huîtres de Vendée**, accompagnées d'un verre de vin blanc de pays.

Déjeuner aux Jardins de l'Atlantique

Les Jardins de l'Atlantique

≡ Les pieds dans l'Océan ≡

Après-midi : Les Sables d'Olonne, perle de la côte de Lumière

Vous découvrirez, en compagnie d'un guide local, les différents quartiers des Sables d'Olonne : **La Chaume** et ses monuments, ses quais, les trois ports (de pêche, de commerce et de plaisance), **le Remblai** et son architecture du XXème siècle. Une très belle façon de découvrir cette station balnéaire où vous pourrez ensuite profiter d'un temps libre pour un peu de shopping, ou tout simplement prendre un bain de soleil sur le front de mer.



Diner et soirée au Club.

Mardi 25 mai ► Journée complète La Rochelle :

Abordez **la Rochelle par la mer** lors d'une promenade en bateau* de 20 mn : du port des Minimes, débarquez au Vieux Port de la ville en passant entre les célèbres tours de la Rochelle ! La matinée sera consacrée à une balade pédestre dans le quartier historique de la Rochelle : le vieux port, les 3 tours, les rues à arcades, l'hôtel de ville... Vous déjeunerez dans un restaurant situé non-loin du vieux port avant de profiter d'un temps libre dans les rues piétonnes et commerçantes.



En visite libre d'environ 1h, sur un parcours de 280 m2 agrémenté de 19 panneaux, de vidéos d'archives et de scènes reconstituées revivez au cœur de **cet incroyable blockhaus**, l'histoire de la Rochelle durant la seconde guerre mondiale.

*Disponibilité selon les horaires de marée

Mercredi 26 mai ►

Matinée libre

Déjeuner aux Jardins de l'Atlantique

Après-midi Côte sauvage, Promenade en mer au départ de **Port Bourgenay** :

Embarquement sur le quai de Port Bourgenay, à deux pas de l'hôtel Les Jardins de l'Atlantique, pour une croisière d'environ 50 minutes. Vous découvrirez **la côte sauvage** en passant au large de la plage du Veillon, et de l'embouchure du Payré, menant aux parcs ostréicoles et au château de Talmont. Vous pourrez admirer le grand ensemble de la pointe du Payré, classé site Natura 2000 pour l'ensemble de ses richesses naturelles.



Diner et soirée au Club.

Les Jardins de l'Atlantique

≡ Les pieds dans l'Océan ≡

Jeudi 27 mai ► Journée complète L'île de Noirmoutier:

Départ pour **Noirmoutier** en suivant la côte Vendéenne et en traversant de nombreuses stations balnéaires : **Brem sur Mer, Saint- Gilles-Croix de Vie**, ... Accès à l'île par le pont. Un guide local vous mènera au travers du centre historique de Noirmoutier en l'île, labellisée Petite Cité de caractère.



Au détour des ruelles bordées de roses trémières et de coquettes maisons blanches aux volets colorés, vivez une immersion dans le quotidien du quartier de Banzeau, l'histoire de l'église St Philbert ou encore du château... **Après le déjeuner au restaurant**, vous embarquerez à bord du petit-train touristique de l'île afin de découvrir le **Bois de la Chaise**, mais aussi la diversité des paysages de l'île et ses activités : parc ostréicole, marais salants, culture de la fameuse pomme de terre... avant **de profiter d'un temps libre en ville** si vous le souhaitez.

Vendredi 28 mai ►

Matin: Saint-Gilles-Croix-de-Vie, route pêche ! Option petit train :

Départ vers cette station balnéaire qui a vu naître les premiers bateaux de pêche à moteur grâce à son concepteur (**M. Bénétéau, devenu aujourd'hui numéro 1 mondial sur la plaisance**) et son port célèbre pour la pêche à la sardine, que l'on acheminait vers les conserveries.



Découvrez **la ville de Saint Gilles Croix de Vie**, animée par son port de pêche, puis longez sur plus de 3km la Corniche Vendéenne bordée par ses villas "Belle Epoque" jusqu'au village de "Sion". profitez d'un panorama unique sur l'Océan !

Place ensuite à l'immersion dans le quotidien des marins ! Avec l'exposition permanente Escale Pêche, l'activité portuaire vous livrera tous ses secrets : espèces, techniques de pêche, témoignages d'acteurs de la filière... Pour finir, un atelier de dégustation de saveurs du terroir vous attend.

Déjeuner hôtel

Après-midi : Luçon, ville chargée d'histoire :

« Luçon Passion, Luçon Raison », telle la concevait Richelieu qui fut évêque de 1606 à 1623. La visite débutera par la **Cathédrale et son cloître**. Puis, vous découvrirez les différentes curiosités de cette ville de 10 000 habitants : la **Chapelle des Ursulines** et le magnifique **Jardin Dumaine**, décoré selon « Les Fables de La Fontaine ».



Samedi 29 mai ►

► Petit déjeuner au Club puis départ en direction de l'Auvergne avec arrêt en cours de route pour un déjeuner libre.

Note : ce programme reste prévisionnel, il peut être adapté ou modifié en fonction d'évènements indépendants de notre volonté (exemple : les marées).

Les Jardins de l'Atlantique

≡ Les pieds dans l'Océan ≡

PRIX DE VOTRE SEJOUR

Base tarifaire pour un groupe de 48 à 50 personnes	983 €/personne *
Base tarifaire pour un groupe de 46 à 47 personnes	990 €/personne *
Base tarifaire pour un groupe de 44 à 45 personnes	994 €/personne *
Base tarifaire pour un groupe de 42 à 43 personnes	997 €/personne *
Base tarifaire pour un groupe de 40 à 41 personnes	1024 €/personne *
Base tarifaire pour un groupe de 36 à 39 personnes	1032 €/personne *

(Inscriptions limitées à 50 personnes, séjour susceptible d'être annulé en dessous de 35 inscrits.)

CE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en chambre double/twin pinède
- La pension-complète, eau et vin en carafe et café au déjeuner du diner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour.
- Apéritif de bienvenue
- Entretien quotidien des chambres
- L'animation en journée et en soirée
- L'accès aux installations de loisirs
- Les excursions mentionnées au programme avec guide
- La taxe de séjour révisable
- L'assurance multirisques (assurance annulation, bagages et assistance rapatriement) : sur la partie hébergement.
- Le transport en autocar grand tourisme.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre double occupée par une personne : sur demande 9 €/nuit soit 54 € pour le séjour.

nous disposons d'un maximum de 10% de l'effectif soit 5 chambres

✍ Inscription au cours de notre permanence exceptionnelle du jeudi 3 septembre 2026 ainsi que durant les permanences suivantes salle Soleil de la Maison des associations. Pour les appartements étant occupés par deux personnes, les deux colocataires doivent s'inscrire en même temps. Au moment de l'inscription, un(une) colocataire peut faire la démarche pour les deux à condition de déposer les chèques pour les deux.

(*) Le règlement se fera en 9 fois : A l'inscription il vous sera demandé 8 chèques de 120 € par personne (dont le premier acompte), chèques établis à l'ordre de I.A.T.L.

Pour des raisons pratiques, merci de préparer les chèques avant votre démarche d'inscription.

Ces chèques seront encaissés le 10 de chaque mois à partir du 10 octobre 2026 et le solde sera perçu durant le séjour en mai.

Extrait du règlement Intérieur

Inscriptions :

Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi.

La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent.

L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite.

Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie*

En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription.

Les horaires et les indications concernant votre voyage vous seront communiqués au cours d'une réunion d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.

(*) si la sortie est payante

Annulation :

En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :

- Si l'adhérent ne trouve pas de remplaçant, l'assurance annulation ne couvre que l'hébergement et les visites (soit 834 €) la participation au transport, les frais de dossier, le pourboire du chauffeur et l'assurance restent à la charge de la personne qui annule
- Si l'annulation n'entraîne pas de frais pour l'association : il sera demandé **10 €** de frais administratifs.
- Si l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires.

(**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire.

Correspondants sortie - Guy Pomarède 06.87.74.22.03 - Paul Pruvot 06.86.16.38.19